

# *Miguel Diaz-Canel condamne les desseins de Washington de renforcer le blocus de Cuba*

---



La Havane, 17 janvier (RHC).- Le président cubain, Miguel Diaz-Canel a énergiquement condamné sur Twitter la suspension pour seulement 45 jours de l'article 3 de la loi Helms-Burton, annoncée hier par Washington.

Cet article, jamais appliqué jusqu'à présent depuis l'approbation de la loi en octobre 1996, autorise les ressortissants nord-américains à saisir les tribunaux des États-Unis contre tout étranger «trafiquant » avec des anciennes propriétés nationalisées par le gouvernement révolutionnaire dans les années 1960.

«Nous réprouvons énergiquement cette nouvelle provocation interventionniste, menaçante, arrogante allant à l'encontre du droit international. Le gouvernement des États-Unis démontre ainsi son mépris du reste du monde » a posté le Chef d'État cubain sur son compte Twitter @DiazCanelB.

Le président cubain a également condamné tout type de chantage politique et les actions visant à renforcer le blocus économique, commercial et financier décrété officiellement contre Cuba en février 1962.

«Nous ne permettrons pas le chantage politique. Nous avons des raisons et des vérités suffisantes et légitimes pour tenir tête à tant d'hostilité et de mépris.»

Peu après l'annonce, faite par Washington, le ministère cubain des Affaires étrangères a rendu publique une déclaration soulignant que l'administration Trump menace de faire un nouveau pas qui renforcerait d'une manière dangereuse le blocus de Cuba, violerait d'une façon flagrante le Droit international et qui attaquerait directement la souveraineté et les intérêt des pays Tiers.

«Cuba réproouve énergiquement la menace du gouvernement de Donald Trump d'activer l'article 3 de la loi Helms-Burton qui renforce et qui internationalise le blocus. » signale la déclaration.

Le ministère cubain des Affaires étrangères souligne que notre pays assume l'éventuelle décision comme un acte hostile d'une arrogance et

d'une irresponsabilité extrême et se réserve le droit de répondre en temps utile à cette nouvelle agression.

Dans des déclarations exclusives à Radio Havane Cuba, Carlos Fernández de Cossío, directeur des États-Unis au ministère cubain des Affaires étrangères a souligné :

«L'application de cet article impliquerait que des ressortissants nord-américains et même ceux qui n'avaient pas la nationalité nord-américaine au moment des nationalisations, au début des années 60, pourraient saisir des tribunaux des États-Unis contre les étrangers et les Cubains « trafiquant » avec des propriétés qui ont été nationalisées.

Comme le dit la déclaration du ministère des Affaires étrangères, l'application de cet article impliquerait que n'importe quel Cubain et chaque communauté verraient se présenter devant les tribunaux des États-Unis des demandes pour la propriété du logement qu'ils occupent, de l'entreprise où ils travaillent, de l'école où étudient leurs enfants où la polyclinique où ils reçoivent l'attention médicale.»

En vertu de la loi Helms-Burton, rappelle le ministère cubain des Affaires étrangères, tous les présidents étasuniens depuis 1996 y compris Trump en 2017 et 2018, ont eu recours à leur faculté exécutive et suspendu l'application de cet article tous les six mois en admettant que c'est l'aspect le plus grossier et inacceptable de cette loi à l'encontre du droit international et de la souveraineté des États.

---

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/181295-miguel-diaz-canel-condamne-les-desseins-de-washington-de-renforcer-le-blocus-de-cuba>



# **Radio Habana Cuba**